

FLASH SUD ENERGIE

Mars 2014



Des règles anti-démocratiques à EDF !

SUD ENERGIE ne représentera certainement plus les agents à la prochaine commission secondaire.

Ceci serait le résultat d'une interprétation du statut faite par la Direction après les élections de représentativité de novembre 2013.

La commission secondaire du personnel exécution et maîtrise est commune aux CNPE de Paluel et Penly.

Une autre commission secondaire (ayant un autre périmètre), a en charge les agents du collège cadre de Paluel et Penly.

Résultats officiels sur le périmètre exécution/maitrise Paluel/Penly :

collèges	exprimés	CFDT	CFE-CGC	CGT	FO	SUD
exécution	83	15 (18%)	0 (0%)	25 (30%)	18 (21,6%)	25 (30%)
maîtrise	1043	184 (17,6%)	85 (8,1%)	392 (37,6%)	265 (25,4%)	117 (11,2%)
Total en voix (éxé/maîtrise)	1126	199	85	417	283	142
Total en % exé/maîtrise		17,6 %	7,54 %	37 %	25,1 %	12,61 %

Avec 142 voix sur le périmètre soit 12,61 %, SUD ne pourrait représenter les agents en commission secondaire.

La CFE-CGC, avec 7,54 % des voix sur le périmètre Paluel/Penly aurait un siège à la commission secondaire du personnel exécution et maîtrise...

Pourtant, le calcul utilisé pour la répartition des sièges nous en attribuerait deux !

Selon la direction, il aurait fallu que SUD obtienne 10% sur le périmètre Paluel/Penly en y incluant les agents du collège cadre.

Aberrant, puisque cette commission secondaire ne concerne que les agents des collèges exécution et maîtrise !

Si appliquée dans l'état, nous contesterons en justice cette décision que nous estimons injuste et anti-démocratique.

Quoi qu'il arrive SUD ENERGIE continuera de soutenir et de défendre, avec les moyens dont il dispose tous les salariés travaillant à Paluel et Penly.

La création d'une section syndicale SUD à Paluel est possible, n'hésitez pas à nous contacter.

02-35-40-60-48 OU 06-72-35-20-40

sudenergiepenly@wanadoo.fr OU sud-energie-penly@edf.fr

<http://sudenergie.org/site/>